



## DEMANDE



### Occupation de la voie publique et de règlement de circulation temporaire

Demandeur (personne de contact)

NOM/PRÉNOM

ASSOCIATION/SOCIÉTÉ

N° ET RUE

C.P. et LOCALITÉ

TÉL.

COURRIEL

### Motif de la demande

Déménagement / Emménagement

Benne ou conteneur

Livraison

Grue fixe / mobile ou nacelle

Installation de chantier / Dépôt de matériel

Échafaudage

Machine de travail (bétonneuse, camion, pompe à béton,...)

Autres:

### Lieu de l'intervention

PROPRIÉTAIRE (si différent du demandeur)

N° ET RUE

C.P. et LOCALITÉ

### Durée

DU AU ENTRE h et h

TRAVAUX FAISANT L'OBJET D'UNE PERMISSION DE VOIRIE DÉLIVRÉE PAR LES P&CH\* : N°:

\* Autorisation de l'Administration des Ponts et Chaussées à joindre à la présente demande, conforme aux conditions générales ci-après. Pour tous travaux sur les voies communales, aucune autorisation préalable des Ponts et Chaussées n'est nécessaire.

### Demande de règlement de circulation temporaire (pour la durée mentionnée ci-dessus)

OBJET DE LA DEMANDE DU RÈGLEMENT DE CIRCULATION TEMPORAIRE (plusieurs sélections possibles):

Chaussée rétrécie

Route barrée

Stationnement interdit

Feux tricolores

Autres

Ces cases sont réservées  
à l'administration

La présente demande doit être introduite au moins 3 jours ouvrables avant l'occupation désirée du domaine public. Seuls les panneaux A,4b (g,d) - B,5 - B,6 - D,2 et C,2a sont disponibles. Le demandeur s'engage à effectuer la mise en place correcte de la signalisation nécessaire.

La signalisation doit obligatoirement être effectuée suivant les dispositions du Code de la Route. Prière de vous munir en outre, et ceci avant le début du chantier, de toutes les autres autorisations / permissions requises en la matière.

**En cas de réponse favorable, le règlement de circulation temporaire et relatif ne sera exécutoire que par affichage par le demandeur du courriel de confirmation sur le tronçon routier concerné.**

Je déclare avoir lu les notes concernant ce formulaire

Date : \_\_\_\_\_

Nom et signature : \_\_\_\_\_

Case réservée à l'Administration:

Avisée favorablement le: \_\_\_\_\_

Le demandeur s'engage à régler la taxe de réglementation de circulation ci-dessous dès réception de la facture y afférente (délibération du conseil communal du 26/02/2020):

1er jour de réglementation temporaire: 80 € Jours supplémentaires: \_\_\_\_\_ x 10€ = \_\_\_\_\_ € Total à payer (suivant demande): \_\_\_\_\_ €